

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

--

**Message à l'occasion de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone**  
**16 septembre 2019**

La semaine prochaine, le Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York accueillera le Sommet sur l'action pour le climat, dont l'objectif est d'accroître considérablement la motivation de la communauté internationale dans la lutte contre l'urgence climatique. Cette nouvelle année de canicules, d'orages extrêmes et de perturbations climatiques sans précédent nous montre que nous n'avons d'autre choix que d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

Alors que nous nous préparons pour cette réunion déterminante, nous devons garder le Protocole de Montréal à l'esprit car il est à la fois un exemple inspirant de la façon dont l'humanité est capable d'agir de concert pour relever un défi mondial et un instrument clé pour faire face à la crise climatique de notre époque. Dans le cadre de ce traité international, les nations se sont employées, pendant 32 ans, à réduire le recours aux produits chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone, abondamment utilisés dans l'industrie du froid. En conséquence, la couche d'ozone, qui protège des effets nocifs des rayons ultraviolets du soleil, est en voie de guérison.

Le Protocole de Montréal peut avoir une incidence tout aussi importante sur les changements climatiques grâce à son Amendement de Kigali ciblant les hydrofluorocarbures, ces puissants gaz qui contribuent au réchauffement climatique et sont encore utilisés comme frigorigènes. Leur élimination pourrait réduire de jusqu'à 0,4 °C le réchauffement de la planète en ce siècle. L'industrie crée de nouveaux appareils pour remplacer les hydrofluorocarbures et il est tout aussi essentiel d'améliorer le rendement énergétique de ces appareils afin de réduire leur impact sur le climat.

Le Protocole de Montréal a été une réussite en raison du soutien unanime qu'il a reçu à l'échelle mondiale. Je félicite les 81 Nations qui ont ratifié l'Amendement de Kigali et encourage toutes les autres à faire de même.

Comme nous concentrons, à juste titre, nos énergies sur la lutte contre les changements climatiques, nous devons veiller à ne pas négliger la couche d'ozone et rester vigilants face à la menace que représente l'utilisation illégale des gaz qui appauvrissent la couche d'ozone. La détection récente d'émissions d'un gaz de ce type, le CFC-11, nous rappelle que nous devons maintenir en place les systèmes de surveillance et de signalement, améliorer la réglementation et renforcer son application.

La mise en œuvre de l'Amendement de Kigali sera au cœur de l'action climatique. Il est impératif que tous les pays mettent au point des plans d'action nationaux pour le secteur du froid, afin de produire des systèmes frigorifiques qui soient à la fois efficaces et durables et permettent d'assurer des services vitaux, comme la conservation sûre des vaccins et des produits alimentaires. À cette fin, l'industrie doit prendre des mesures concrètes et renforcées. Ce projet ne pourra devenir réalité sans que les grandes entreprises mondiales ne prennent l'initiative dans ce sens.

Une couche d'ozone et un climat en bonne santé sont des conditions indispensables pour réaliser tous les objectifs de développement durable. Le Protocole de Montréal continue de protéger les populations

et la planète. Faisons de cette Journée internationale de la protection de la couche d'ozone une source d'inspiration pour rendre l'action plus ambitieuse dans le secteur du froid, au Sommet sur l'action pour le climat, et au-delà.